Règles du cours d'éducation musicale

1) Amener le porte-vues à tous les cours (3 oublis/ trimestre= 1 h de retenue)



2) Participer régulièrement pour gagner des points



3) Pas de chewing-gum



4) Lever la main pour prendre la parole



5) Respecter la parole de mes camarades et de mon professeur



- 6) Prendre soin des documents distribués
- 7) Etre attentif et silencieux





8) Interdiction de se balancer sur les chaises



Se mettre à jour si on a été absent(e)



9) Consulter Pronote toutes les semaines





Pour accéder au site internet du cours d'éducation musicale :



Taper dans votre navigateur:

http://cocteaumusique.jimdo.com/



Pour accéder directement au site, flashe le code suivant avec ton téléphone ou ta tablette (une application gratuite pour lire les Q/R code est nécessaire)

